

ORGANISATION CHAMPIONNAT INTERCLUBS 35 MESSIEURS 2023

Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter scrupuleusement la composition d'équipes transmise au Comité.

Tout changement de catégorie d'âge ou de classement entre la date d'engagement des équipes et la date de début du championnat doit être impérativement signalé à la Commission Seniors Plus.

Dans ce cas, merci de bien vouloir contacter Christelle HERBERT au Comité des Yvelines au 01.30.54.89.86 ou bien de le faire par mail christelle.herbert@fft.fr.

Les clubs visités doivent procéder à la saisie informatique des feuilles de match des rencontres par équipes dans la gestion sportive. Ne pas oublier d'informer les personnes concernées devant procéder à ces saisies.

Rencontres reportées

Les rencontres doivent avoir lieu au jour fixé par le calendrier.

Cependant, un report de rencontre est admis dans les cas suivants :

- En cas d'indisponibilité des courts et après accord de la commission S+
- Avec accord écrit des 2 clubs (mail) et accord de la commission S+

Les journées de rattrapage prévues au calendrier sont destinées uniquement aux rencontres des matches de poules qui n'ont pas pu se dérouler ou se terminer le jour prévu

Aucune rencontre ne pourra se dérouler après la dernière journée de rattrapage, sauf accord de la Commission Seniors Plus.

En cas de forfait ou disqualification, les mesures prévues dans le règlement du Championnat des Yvelines Interclubs Seniors Plus seront appliquées.

Nous souhaitons plein succès à vos équipes !

Gérard DALGA
Président de la Commission Seniors Plus



Ne peuvent participer à ce Championnat que les joueurs nés en 1988 et avant.
Les joueurs 45 ans, 55 et 65 ans peuvent y participer même s'ils ont pris part à des rencontres du Championnat 45, 55 ou 65 ans (qui a débuté en octobre 2022).

1ERE DIVISION : 36 équipes réparties en 6 poules de 6 équipes

Toutes les rencontres comportent 2 simples et 1 double. Les joueurs de simple ne peuvent pas participer au double. L'ordre des parties est simple n°2, puis double, puis simple n°1.

Format 2 pour simples et double :

2 sets à 6 jeux, le 3^{ème} set est remplacé par un super jeu décisif à 10 pts.

Rencontres de poules : 8/01 - 15/01 - 22/01 - 29/01 - 5/02

Rattrapage : 12/02

Pas de matchs de classement

Les équipes classées 1ères de poule montent en division Excellence. La suite du classement sera déterminée selon les critères suivants : nombre de points obtenus, en cas d'égalité nombre de matchs, de sets et jeux gagnés.

Les équipes classées de la 32^{ème} à la 36^{ème} place descendent en 2^{ème} division.

1 ^{ère} Division 35 Messieurs	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
	1.T.C. FEUCHEROLLES 1	1.T.C. CONFLANS STE H. 1	1.U.S. PECQ SECTION TENNIS 1	1.AOBUC TENNIS 2
	2.T.C. JOSASSIEN 1	2.T.C. L'ETANG LA VILLE 1	2.A.S. FONTENAY LE FLEURY 1	2.T.C. NEAUPHLE LE CHÂTEAU 1
	3.T.C. EPONE MEZIERES 2	3.TENNIS ECQUEVILLY CLUB 1	3.T.C. VERNOUILLET 1	3.A.S. LES LOGES EN JOSAS 1
	4.T.C. VOISINS LE BRETONNEUX 1	4.ST CYR TC 1	4.T.C. ABLIS 1	4.T.C. BAILLY NOISY LE ROI 1
	5.E.S. LE PERRAY EN YVELINES 1	5.T.C. ST REMY LES CHEVREUSE 1	5.T.C. LE MESNIL LE ROI 1	5.T.S. FOREST-HILL VERSAILLES 1
	6.T.C. MAUREPAS 2	6.T.C. MORAINVILLIERS-BURES 1	6.T.C. VILLEPREUX 1	6.VERNEUIL A.C. 1
	Poule E	Poule F		
	1.T.C. MAREIL MARLY 1	1.T.C. MAULE 1		
	2.T.C. ISSOU 1	2.U.S. CARRIERES SUR SEINE 1		
	3.T.C. ELANCOURT 1	3.T.C. COIGNIERES 1		
	4. BOUGIVAL TCS 1	4.T.C. FEUCHEROLLES 2		
	5.T.C.M. BOIS D'ARCY 1	5.SARTROUVILLE T.C. 2		
	6.T.C. IGNYMONTAIN 2	6.U.S. SAINT ARNOULT TENNIS 1		

2EME DIVISION : 30 équipes réparties en 5 poules de 6 équipes

Toutes les rencontres comportent 2 simples et 1 double. Les joueurs de simple ne peuvent pas participer au double. L'ordre des parties est simple n°2, puis double, puis simple n°1.

Format 2 pour simples et double :

2 sets à 6 jeux, le 3^{ème} set est remplacé par un super jeu décisif à 10 pts.

Rencontres de poules : 8/01 - 15/01 - 22/01 - 29/01 - 5/02

Rattrapage : 12/02

Pas de matchs de classement

Les équipes classées 1ères de leur poule montent en 1^{ère} division. La suite du classement sera déterminée selon les critères suivants : nombre de points obtenus, en cas d'égalité nombre de matchs, de sets et jeux gagnés.

Les équipes classées de la 26^{ème} à la 30^{ème} place descendent en 3^{ème} division.

2 ^{ème} Division 35 Messieurs	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
	1.TC RAMBOUILLET 1	1.TC ST LOUIS DE POISSY 1	1.CT CHAVENAY 1	1.TCM LE MESNIL ST DENIS 1
	2.TC TRIEL 1	2.TC BREVAL 1	2.TC ORGERUS 1	2.TC GUYANCOURT 1
	3.TC 2B 1	3.AS MINORANGE 2	3.MERE TC 1	3.LA CLAIRIERE RAMBOUILLET 2
	4.ASM CHAMBOURCY 2	4.TC JOUARS PONT. 1	4.TC CONFLANS ST H. 2	4.TC VELIZY V. 2
	5.TC PIF 1	5.AS FONTENAY LE FLEURY 2	5.TC NEAUPHLE LE CHATEAU 2	5.ANDRESY TC 2
	6.TC GUERVILLE 1	6.TC HOUILLES 1	6.TC DES LOGES ST GERMAIN 2	6.CSM ROSNEEN 1
	Poule E			
	1.TC HOUDAN 2			
	2.TC BEYNES 1			
	3.TC ST GERMAIN BEL AIR 1			
	4.TC MAULE 2			
	5.CT THOIRY 1			
	6.TC CHEVREUSE 1			

3EME DIVISION : 30 équipes réparties en 5 poules de 6 équipes

Toutes les rencontres comportent 2 simples et 1 double. Les joueurs de simple ne peuvent pas participer au double. L'ordre des parties est simple n°2, puis double, puis simple n°1.

Format 2 pour simples et double :

2 sets à 6 jeux, le 3^{ème} set est remplacé par un super jeu décisif à 10 pts.

Rencontres de poules : 12/03 - 19/03 - 26/03 - 02/04 - 9/04

Rattrapage : 10/04, 15/04 et 16/04

Pas de matchs de classement

Les équipes classées 1^{ères} de leur poule montent en 2^{ème} division. La suite du classement sera déterminée selon les critères suivants : nombre de points obtenus, en cas d'égalité nombre de matchs, de sets et jeux gagnés.

Les équipes classées de la 26^{ème} à la 30^{ème} place descendent en 4^{ème} division.

3 ^{ème} Division 35 Messieurs	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
	1.T.C. MAREIL SUR MAULDRE 1	1.T.C. MAGNY LES HAMEAUX 2	1.T.C. LEVIS ST NOM 1	1.TENNIS AUBERGENVILLE CLUB 1
	2.A.S. MINORANGE 3	2.A.S. LES LOGES EN JOSAS 2	2.C.O. GARGENVILLE 2	2.T.C. ISSOU 2
	3.A.S. FOURQUEUX 2	3.CERNAY TENNIS CLUB 1	3.T.C. ABLIS 2	3.T.C.M. FLINS 1
	4.TC ST REMY L'HONORE 1	4.T.C. CHANTELOUP LES VIGNES 1	4.A.S. PORCHEVILLOISE 1	4.C.A. MANTES LA VILLE 1
	5.BOUGIVAL TCS 2	5.T.C. VERNOUILLET 2	5.T.C. JOSASSIEN 2	5.T.C. BAZEMONT 1
	6.T.C. MAULE 3	6.ANDRESY T.C. 3	6.T.C. COIGNIERES 2	6.T.C. TRIEL 2
	Poule E			
	1.VILLIERS SC 1			
	2.T.C. AUFFARGIS 1			

4EME DIVISION : 25 équipes réparties en 5 poules de 5 équipes

Toutes les rencontres comportent 2 simples et 1 double. Les joueurs de simple ne peuvent pas participer au double. L'ordre des parties est simple n°2, puis double, puis simple n°1.

Format 2 pour simples et double :

2 sets à 6 jeux, le 3^{ème} set est remplacé par un super jeu décisif à 10 pts.

Rencontres de poules : 12/03 - 19/03 - 26/03 - 02/04 - 9/04

Rattrapage : 10/04, 15/04 et 16/04

Pas de matchs de classement

Les équipes classées 1^{ères} de poule montent en 3^{ème} division. La suite du classement sera déterminée selon les critères suivants : nombre de points obtenus, en cas d'égalité nombre de matchs, de sets et jeux gagnés.

4 ^{ème} Division 35 Messieurs	Poule A	Poule B	Poule C	Poule D
	1.T.C. CARRIERES SOUS POISSY 1	1.T.C. ST LOUIS DE POISSY 2	1.U.S.Y LA QUEUE LEZ YVELINES 1	1.A.L.J. TENNIS LIMAY 1
	2.E.S. LE PERRAY EN YVELINES 3	2.T.C. MAGNANVILLE 2	2.A.S. PORCHEVILLOISE 2	2.T.C. CHANTELOUP LES VIGNES 2
	3.T.C. MAGNANVILLE 1	3.T.C. GUYANCOURT 2	3.T.C. DES CLAYES 1	3.T.C. MONTFORT L'AMAURY 2
	4.T.C. JOSASSIEN 3	4.T.C. JUZIERS 2	4.T.C. BOISSY SANS AVOIR 1	4.T.C. CHATEAUFORT 1
	5.A.S MANTAISE 1	5.T.C. MAUREPAS 3	5.T.C. ST REMY LES CHEVREUSE 2	5.SARTROUVILLE T.C. 3
	Poule E			
	1.T.C. MONTFORT L'AMAURY 1			
	2.T.C. JUZIERS 1			
	3.U.S.Y. SAINT LEGER EN Y. 1			
4.T.C. COIGNIERES 3				
5.T.C. PIF 2				

GRILLES SPORTIVES

Grille de 5 équipes					
	Reçoit	Visite		Reçoit	Visite
J 1	2	4	J 4	3	4
	5	3		5	1
J 2	3	2	J 5	1	2
	4	1		4	5
J 3	1	3			
	2	5			

Grille de 6 équipes					
	Reçoit	Visite		Reçoit	Visite
J 1	1	3	J 4	6	1
	2	5		2	3
	6	4		4	5
J 2	5	1	J 5	1	2
	4	2		3	4
	3	6		5	6
J 3	1	4			
	2	6			
	3	5			